

EXPERT UP

Société d'Expertise Comptable membre de l'OECT

Rue du Lac Huron, Immeuble les Cascades -Les Berges du Lac, Tunis 1053

Téléphone : + 216 31 500 795

E-mail : contact@expertup.net

Organisation Mondiale Contre la Torture

OMCT- Bureau en Tunisie

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes

Tunis, le 9 novembre 2020

Madame Gabriel REITER

Directrice de l'association

Organisation Mondiale Contre la Torture- Bureau en Tunisie (OMCT),

3, Rue Hassen Ibn Nooman

Cité Jardins, Tunis.

Madame,

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « OMCT-Bureau en Tunisie », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus de **2 119 796 TND** et un total des Actifs de **193 690TND**.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Le Commissaire aux Comptes

Expert Up - Société d'expertise comptable membre de l'OECT

Le Gérant Associé – Expert Comptable

MSEDDI Hamdi



Les Etats Financiers de l'OMCT

Bureau en Tunisie au 31/12/2018

Etat de la Situation Financière
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	2018	2017
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		181 724	119 575
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		-	-
AC 3 - Autres actifs courants		11 966	19 982
AC 4 - Créances et comptes rattachés		-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières			
AC 8 - Immobilisations corporelles		-	-
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		193 690	139 558
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			52
PA 2 - Autres passifs courants		193 291	89 723
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		399	49 783
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés			
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		193 690	139 558
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement		-	-
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserve		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficit reportés		-	-
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice		-	-
Total des Actifs Nets		-	-
Total des Passifs et Actifs Nets		193 690	139 558

Etat des Produits et des Charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	Note	2018	2017
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents		-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR 3- Subventions de fonctionnement		2 119 796	1 303 940
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports		-	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		-	-
PR 8- Autres gains		3 122	-
Total des produits		2 122 918	1 303 940
Charges			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements		441 405	348 754
CH 2- Charges de personnel		690 750	488 226
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		-	-
CH 4- Autres charges courantes		896 186	390 437
CH 5- Charges financières nettes		94 578	76 523
CH 6- Autres pertes		-	-
Total des charges		2 122 918	1 303 940
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-	-

Etat des Flux de Trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisien)

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents			-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations			-
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		1 497 641	1 298 053
F4- Encaissement d'autres revenus et apports			
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		- 915 078	- 690 103
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		- 313 583	- 466 520
F7- Autres décaissement des activités courantes		- 192 914	- 58 798
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		76 066	82 632
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 13 917	- 15 913
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		- 13 917	- 15 913
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		-	-
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-	-
Variation de trésorerie		62 149	66 719
Trésorerie au début de l'exercice		119 575	52 804
Trésorerie à la clôture de l'exercice		181 724	119 575

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **OMCT 2018**

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) constitue la principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant. Plus de 200 organisations à travers le monde sont affiliées à son réseau SOS-torture ainsi que plusieurs dizaines de milliers de correspondants, dans tous les pays, actifs en faveur de la protection et de la promotion des droits humains. En septembre 2011, l'OMCT a ouvert son bureau en Tunisie, privilégiant ainsi une approche de proximité avec ses partenaires locaux pour accompagner ces derniers dans la transition démocratique.

I- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec la norme comptable tunisienne « NCT 45 » relative aux associations partis politiques.

III.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

III.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition majoré des droits de douanes et toutes taxes non récupérables ainsi que tous les frais directement liés à l'installation et mise en place des immobilisations.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à l'association et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les immobilisations sont amorties selon les taux d'amortissement suivis par le siège.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers. En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2.3 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.2.4 Revenus

Les revenus du Bureau de Tunis sont principalement constitués par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement. Les ressources sont constituées des apports attribués par des bailleurs institutionnels d'origine publique et/ou privée, affectés à la mise en œuvre de projets dans le cadre de l'objet social de l'association. Un accord de financements est établi entre l'association mère et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (inférieure, égale ou supérieure à un an), les activités financées et les obligations de justification des dépenses engagés dans la réalisation de ces activités.

2.5. Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés). Comme l'ensemble des apports externes de l'association mère proviennent de l'association mère ou de bailleurs de fonds étrangers, tout surplus des apports reçus par rapport aux montants affectés en charges de l'exercice ou en immobilisations.

2.6. Régime fiscal

OMCT Tunisie bénéficie du statut d'association à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

NOTES DE BILAN ET ETAT DE RESULTAT

AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2018	31/12/2017
Encours en Banques	181 062	116 188
Encours en caisse	663	3 387
TOTAL	181 724	119 575

AC 3 - Autres actifs courants

	31/12/2018	31/12/2017
C/C OMCT GENEVE	4 688	18 308
PNUD Projet JT	1 965	1 674
Fournisseur d'exploitation	251	-
Personnel-avance&acompte	5 000	-
C/C OMCT Libye	62	-
TOTAL	11 966	19 982

PA 2 - Autres passifs courants

	31/12/2018	31/12/2017
C/C OMCT Genève - via OMCT Général	116 199	-
Personnel rémunération due	-	21 240
Receveur des finances	10 228	10 835
C/C Chemonics	30 569	27 037
Autres comptes courants avec Genève	4 083	6 381
Organismes de sécurité sociale-CNSS	32 192	24 230
Autres	20	-
TOTAL	193 291	89 723

PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2018	31/12/2017
Karim Zoghlemi	-	328
Fournisseurs charge à payer	-	12 314
Emtuez Bellali M&D	-	25
Fournisseurs factures non parvenus	399	37 116
TOTAL	399	49 783

PR 3- Subventions de fonctionnement

	31/12/2018	31/12/2017
Subvention de fonctionnement reçue du Siège	2 015 394	1 151 711
Subvention de l'ambassade de Monaco	7 612	-
Subvention de l'ambassade d'Allemagne	-	77 784
Subvention reçue de l'ambassade Ssuisse	1 310	-
Subvention reçue de l'OHCHR	95 480	74 446
	2 119 796	1 303 940

CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	31/12/2018	31/12/2017
Aides aux victimes	17 588	8 835
Prestation de services (avocats, tradu, etc)	66 846	82 072
Frais d'hôtels	131 189	126 029

Répartition des charges administratives	180 986	105 827
Achats non stockés	12 230	6 430
Energie	5 267	3 648
Services audio visuels	13 382	-
Achats d'immobilisations	13 917	15 913
Total	441 405	348 754

CH 2- Charges de personnel

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	690 750	488 226
Total	690 750	488 226

CH 4- Autres charges courantes

	31/12/2018	31/12/2017
Location de bureaux et de voitures	41 273	41 103
Entretien et réparations	4 659	3 924
Honoraires et services extérieurs	133 198	64 050
Séminaires et formation	36 030	17 317
Honoraires consultants projets	293934,188	80 183
Voyages et déplacements	90 987	78 789
Publications et relations publiques	47 867	51 442
Missions et réceptions	60 538	12 900
Services bancaires et assimilés	1 577	1 060
Services informatiques	-	871
Dons accordés	175 326	26 735
Frais postaux et télécom	9 551	7 502
Divers	1 245	4 562
Total	896 186	390 437

